

STEF JOINT

(Enduit cimentaire de nivellement pour murs intérieurs)

1- Description du produit

Stef Joint est un mélange composé de résine acrylique avec pigments inorganiques, de grenailles de marbre, de sable de quartz, d'agrégats de silice, d'additifs et de fongicides de haute performance. Mélangé avec du ciment Portland, **Stef Joint** sera utilisé pour couvrir et retenir le treillis de fibre de verre et comme couche de nivellement pour préparer des murs de gypse ou des murs de blocs de ciment à recevoir l'enduit de finition à l'intérieur.

2- Superficie couverte

Un contenant de 18,9 L couvre environ 140 pi² (13 m²).

3- Mélange

Mélanger **Stef Joint** en ajoutant 1 ponce d'eau propre au contenant de 18,9 litres. Continuer à mélanger en ajoutant du ciment Portland dans les proportions 1 pour 1 en poids avec un mélangeur à palettes. Laisser le mélange reposer 5 minutes. Mélanger de nouveau en additionnant une petite quantité d'eau si nécessaire pour faciliter son application. Ne pas ajouter trop d'eau qui pourrait rendre difficile l'application du produit. Préparer seulement la moitié du contenant de **Stef Joint** à la fois.

Une fois mélangée la pose du produit devra se faire dans approximativement 1 heure dépendant de la température ambiante. La température de la surface et de l'air ambiant doit être de 5°C (41°F) ou plus élevée et demeurer ainsi pour un minimum de 24 heures.

Le ciment **Portland type 1 GU** accomplit avec la norme **ASTM C 150** et la norme **CSA A3000-08**.

Conformité du ciment **Portland type 1 GU** aux normatives:

- Norme A3000 de la CSA sur les matériaux liants
- Code national du bâtiment du Canada (CNBC)
- Codes provinciaux du bâtiment : Ontario, Québec, Colombie-Britannique, Nouvelle-Écosse

4- Installation

Protection temporaire :

Aussi longtemps que la pose de l'enduit de base, de l'enduit de finition, des solins et des scellants n'a pas été

complétée, protéger le mur contre les intempéries et autres dommages possibles.

Préparation de la surface : Les surfaces à recouvrir ne doivent pas être peintes, elles doivent être propres, sèches et former une structure adéquate. Elles doivent être exemptes de graisse, d'huile et autres produits qui empêcheront une bonne adhésion.

Application de Stef Joint comme couche de nivellement : Toutes les irrégularités dépassant 1/ 16" (1.6 mm) sur les panneaux d'isolation doivent être sablées. Appliquer **Stef Joint** sur toute la surface des panneaux d'isolation. Noyer le treillis de fibre de verre dans l'enduit de base en passant la truelle du centre vers les bords du treillis de renforcement pour éviter de le plisser. Les treillis doivent être continus aux coins et se chevaucher. Il doit y avoir suffisamment de **Stef Joint** pour noyer complètement le treillis. Tous les endroits nécessitant une résistance supérieure à l'impact, doivent être détaillés sur les plans et décrits dans les documents du contrat. La couche de **Stef Joint** doit être d'environ 3/32" (2.4 mm) et appliquée selon les spécifications de **STEF**.

Si nécessaire **Stef Joint** peut être sablé pour éliminer les imperfections.

Séchage : Le temps de séchage de l'enduit **Stef Joint** dépend de l'air ambiant et de l'humidité relative. Dans des conditions normales de séchage soit : 21°C (70°F) et 55% H.R., le temps de séchage est de 24 heures. Protéger le mur contre les intempéries.

Nettoyage : Nettoyer les outils avec de l'eau pendant que le mélange **Stef Joint** est encore humide.

5- Entreposage du produit

Stef Joint doit être entreposé à 5°C (41°F) ou au-dessus dans des contenants bien scellés. Conserver à l'abri du gel. La durée de vie du produit est de 1 an.

6- Conditions de transport

Appellation réglementaire : Sans objet.

Classification TMD : Non réglementé.

Note : Ce produit ne requière aucune mesure spéciale lors de transport International.

Les instructions sur l'application et les caractéristiques sur sa performance sont basées sur des informations que nous croyons être fiables. Elles vous sont fournies au meilleur de nos connaissances, mais toutefois sans garantie, étant donné que les conditions et méthodes d'utilisation de nos produits demeurent hors de notre contrôle.

